



BR AVO - B I S S E S !

De Chou au Torrent du Grand Tséné - Relance d'un projet des années 1970 Balade le long des anciens bisses d'Ovronnaz et de Patier

Dans les années 1970, MM. Théo Chatriand et Guy Crettenand avaient élaboré un projet visant à rétablir le bisse de Chou qui avait disparu lors de la construction (année inconnue) du chemin forestier de la Corniche. Le projet concernait la portion qui va de la Salentse jusqu'au-dessus de Chou.

Ces deux personnalités de Leytron étaient donc des visionnaires, mais à l'époque on ne se souciait pas du tourisme "doux" et le projet avait échoué faute de volonté politique.

La roue du temps a tourné et les préoccupations actuelles en matière de tourisme vert, durable et 4 saisons, devraient être plus favorables que par le passé à la réalisation d'un projet similaire et augmenté.

Une balade de 7 Km

Bisse de Chou - 2,7 Km de la Salentse au-dessus de Chou, à recréer.

Bisse de Darbeline - Tourbillon - 2,4 Km de la Salentse au Parking de Tourbillon, à recréer.

Bisse de Patier, sur Chamoson - 2,1 Km du Torrent du Grand Tséné à Tourbillon, à rénover.

Avantage pour Ovronnaz, station naturelle et familiale et Les Mayens de Chamoson

La grande Corniche agrémentée de deux bisses (et d'une buvette au parking ...), avec continuation jusqu'au Torrent du Grand Tséné par le bisse de Patier sur les Mayens de Chamoson, une belle promenade.

Possibilité de cheminement avec une poussette sur plusieurs km, ce qui est plutôt rare le long des bisses valaisans. Une telle réalisation serait un atout supplémentaire pour les deux stations.

Réalisation

La première étape, qui est en cours, est l'élaboration d'une étude de faisabilité qui déterminera la viabilité du projet. Les communes de Leytron et Chamoson en ont accepté le principe.

Si l'étude de faisabilité est positive, il s'agira d'un projet de longue haleine dont la réalisation se fera en plusieurs étapes. L'idée serait donc de créer un groupe de volontaires très motivés qui, en étroite collaboration avec les communes, s'engageraient à œuvrer à la réalisation du rétablissement de ces bisses du passé, cela dans un esprit de collaboration entre les autorités, la population locale et les R2.

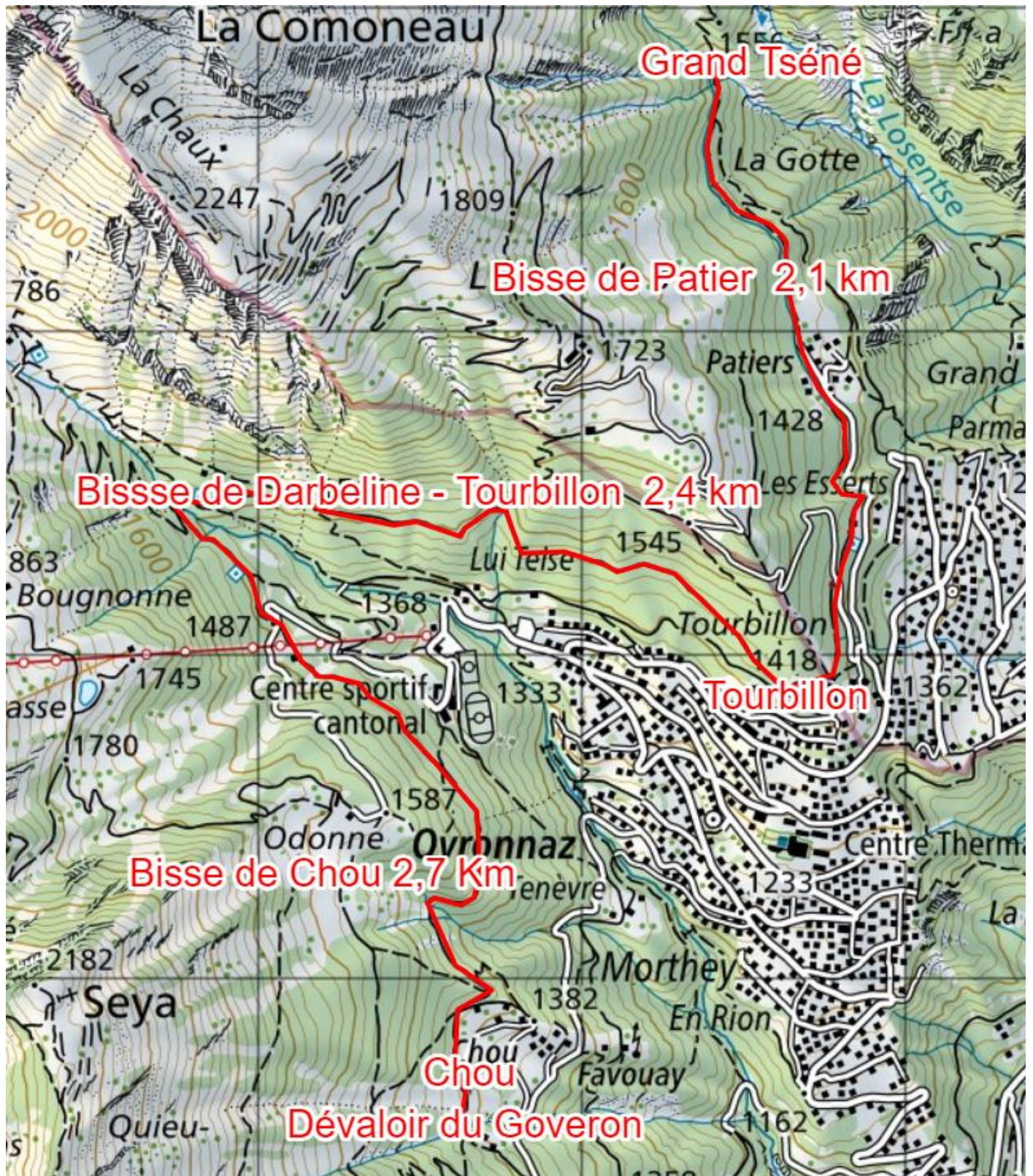
Une fois reconstruits, les bisses nécessiteront surveillance et entretien, ils pourront donner l'occasion de réunions festives, par exemple lors de la mise en eau saisonnière ou lors de "corvées" d'entretien comme cela est déjà le cas dans d'autres communes valaisannes.

Si les anciens ont pu construire ces bisses, on devrait pouvoir les reconstruire aujourd'hui, même s'il est vrai qu'à l'époque les contraintes inhérentes à de telles réalisations étaient inexistantes, ce qui n'est plus le cas.

UNESCO

Rappelons qu'à l'initiative de l'Autriche, une demande portée par plusieurs pays européens, Suisse comprise, a été présentée en 2022 à l'UNESCO pour l'inscription au Patrimoine culturel immatériel mondial de **l'irrigation traditionnelle de montagne**, dont les bisses du Valais. La décision de l'UNESCO devrait tomber en décembre prochain.

**Nous tenons à remercier vivement les Autorités de Leytron et de Chamoson pour avoir
accueilli favorablement notre projet.**



Visitez www.aperovronnaz.ch menu "Bravo Bisses" <https://www.aperovronnaz.ch/bravobisses.html>

Intéressé à participer à ce projet ? contactez APEROvronnaz : info@aperovronnaz.ch

